

Présentation du Document d'Orientation Ramsar « Etangs de la Champagne humide »

Saint-Dizier – Séminaire national Ramsar France
Mercredi 27 octobre 2023



SOMMAIRE

- Le site « Etangs de Champagne humide »
- Enjeux du territoire et de l'animation
- L'animation Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
- Les quatre grands objectifs et leur déclinaison opérationnelle : le programme d'actions 2023-2025
- Avancement du projet et perspectives





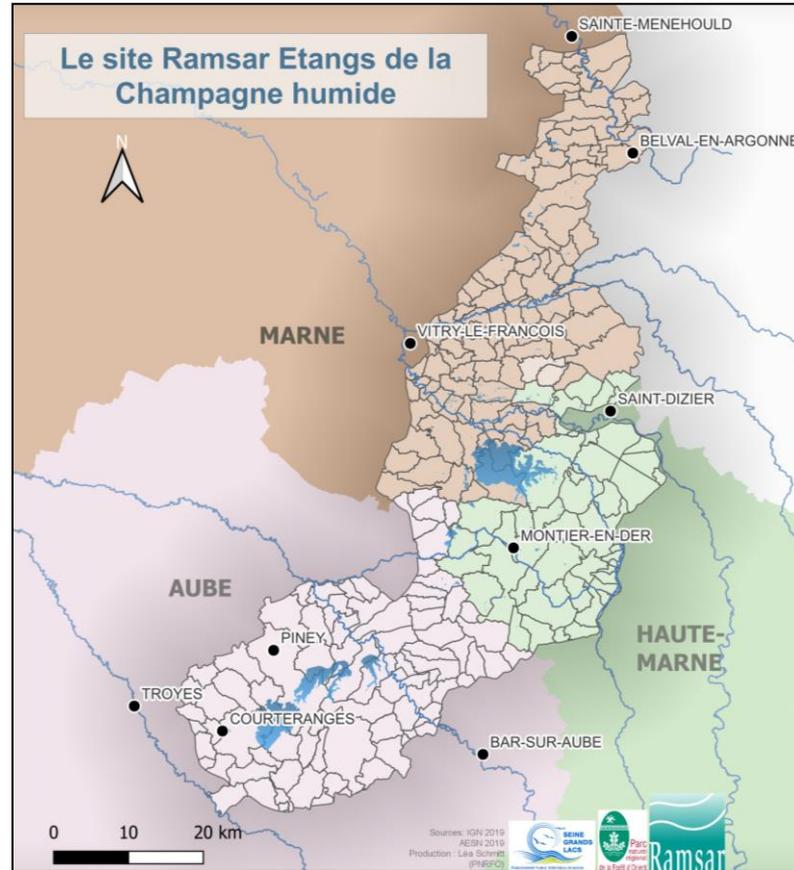
“

LE SITE RAMSAR DES « ETANGS DE CHAMPAGNE HUMIDE »



/ Les « Etangs de Champagne humide »

- Labellisé en 1991
- Le plus vaste site de France métropolitaine (255 000ha)
- Une mosaïque de milieux
- Des espèces emblématiques (grue cendrée, sonneur à ventre jaune, sarcelles d'hiver, etc.)
- Une architecture et des activités traditionnelles





“

ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE L'ANIMATION



/ Enjeux du territoire et de l'animation

- **Espaces naturels et agricoles**

- Actions de gestion concentrées sur les sites remarquables, existence de « zones blanches »
- Inventaire et état des lieux des milieux humides incomplet
- Des milieux à forts enjeux : gravières, boisements et prairies humides, étangs

- **Sensibilisation et Education à la Nature, à l'Environnement et au Développement Durable**

- Une diversité de publics : habitants, élus, scolaires, visiteurs, ...
- Fort potentiel pédagogique du site Ramsar à valoriser

/ Diagnostic du site Ramsar ECH

- **Activités socio économiques**

- **Tourisme** : fréquentation concentrée sur le lac du Der et le PNRFO
- **Agriculture** : difficultés économiques, enjeux liés à la biodiversité, changement climatique
- **Pisciculture** : filière en déclin ; impacts environnementaux selon les pratiques

- **Animation et mise en réseau**

- Vaste site
- Labellisation ancienne mais très peu connue
- Multiplicité d'acteurs
- Absence d'identité propre



“

L'ANIMATION DU SITE PAR SEINE GRANDS LACS ET LE PNR DE LA FÔRET D'ORIENT



/ Attentes des acteurs locaux vis-à-vis du label

- Une « **mission d'assembleurs** » pour l'équipe d'animation
- **Un lieu d'échange**, notamment technique.
- **Un espace de collaboration**, de **formation** et de **sensibilisation**.
- Une **plateforme** favorisant les retours d'expérience.
- Un moyen pour le **montage de programmes et projets** collaboratifs ainsi que pour organiser les **recherches de financement**.
- Une solution visant la **cohérence des actions** et la synergie des investissements.
- Un pilotage d'actions à grande échelle mais également d'expérimentations et d'innovations.
- Un moyen de **communication, de valorisation** du territoire.
- Une dynamique pour **valoriser les filières économiques** et les développer comme des aménités positives aux enjeux environnementaux de Ramsar.



/ Une co-animation Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient

- Mission confiée par l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, la **Région Grand Est** et la **DREAL Grand Est**
- Janvier 2022 : lancement de l'animation et d'une dynamique sur le territoire pour la valorisation du site
- **Objectifs :**
 - Rédiger le premier document d'orientation du site
 - Instaurer un schéma de gouvernance et élaborer un programme d'actions
 - Signature du contrat territorial « Eau et Climat » de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la période 2023-2025
- **Démarche :**
 - Rencontre et ateliers des acteurs du territoire
 - Validation du programme en octobre 2022 avec les acteurs

“



LES GRANDS OBJECTIFS ET LEUR DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE : LE PROGRAMME D'ACTIIONS 2023-2025



/ Le Programme d'actions 2023-2025

- 1. Développer et valoriser une image et une identité territoriale
« Ramsar - Etangs de la Champagne humide »**
- 2. Améliorer les connaissances et les pratiques durables**
- 3. Assurer un aménagement et un développement durable du territoire**
- 4. Gouvernance et mise en réseau**
 - Quatre objectifs déclinés en 23 actions élaborées avec nos partenaires locaux
 - Un contrat territorial « Eau et climat » de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la réalisation de 17 de ces actions

“

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UNE IMAGE ET
UNE IDENTITÉ TERRITORIALE
RAMSAR « ETANGS DE
CHAMPAGNE HUMIDE »



/ I. Développer une image et une identité territoriale « Etangs de la Champagne humide »

Contexte et objectifs

- Site hétérogène, avec des spécificités locales, des espaces plus dynamiques, et des zones blanches.
- Besoin de créer une identité commune et inciter à l'appropriation par les locaux.

Actions	Maître(s) d'ouvrage
Alimenter la plateforme pour la biodiversité du Grand Est	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Rédiger et diffuser une lettre d'information trimestrielle du site Ramsar ECH	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Valoriser et diffuser l'exposition Ramsar ECH	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient



38 panneaux – différents types de milieux – espèces faune et flore remarquables – activités sociaux économiques du territoire

©Pascal Bourguignon, Jean Chevallier et Stéphane Hette

/ I. Développer une image et une identité territoriale « Etangs de la Champagne humide »

Actions	Maître(s) d'ouvrage
Contribuer et renforcer les évènements sur le territoire	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Etudier la faisabilité de la création d'un centre d'interprétation	Syndicat du Der
Mutualiser et créer des supports pédagogiques (plaquettes, jeu ...)	CPIE Sud Champagne
Actualiser les panneaux et supports d'information sur le site	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Créer des itinéraires de randonnée « Etangs de la Champagne humide »	Conseils départementaux de l'Aube et de la Haute-Marne
Réaliser des films de présentation du site	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient



- 9 actions
- 6 maîtres d'ouvrage
- 202 000€

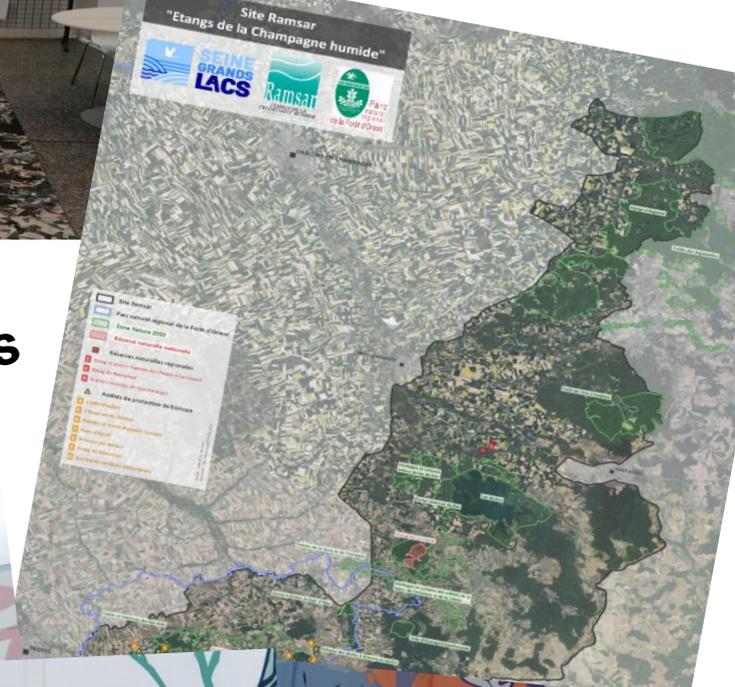


Un **FILM**





Des supports
pédagogiques



“

OBJECTIF 2

AMÉLIORATION DES
CONNAISSANCES ET
DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES
DURABLES



/ II. Amélioration des connaissances et développement des pratiques durables

Contexte et objectifs :

- Améliorer les connaissances sur les zones humides, et la qualité des masses d'eau, en ciblant des secteurs à enjeux
- Sensibiliser à la considération des zones humides sur le territoire (élus, gestionnaires...)
- Valoriser les données produites

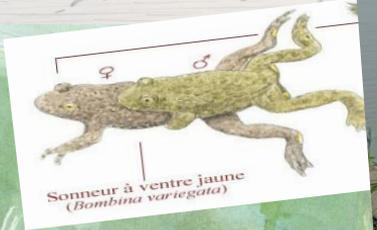


/ II. Amélioration des connaissances et développement des pratiques durables

Actions	Maître(s) d'ouvrage
Organiser et dispenser des formations sur le tourisme ornithologique	PNR de la Forêt d'Orient
Améliorer la connaissance et l'état des lieux des zones humides	Conservatoires d'Espaces Naturels Champagne Ardenne
Réaliser des inventaires des zones humides	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Mettre en cohérence et valoriser les protocoles de suivi ornithologiques et écologiques	Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne Ardenne
Mettre en œuvre des travaux de restauration sur des sites à enjeu	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Favoriser les habitats d'oiseaux d'eau	LPO / PNR de la Forêt d'Orient



- ✓ 6 actions
- ✓ 4 maîtres d'ouvrage
- ✓ 181 000 €



“

OBJECTIF 3

ASSURER UN AMENAGEMENT
ET UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE



/ III. Assurer un aménagement et un développement durable du territoire

Objectif et contexte : Utiliser le label comme moyen d'intégrer les zones humides dans différentes thématiques territoriales (urbanisme, agriculture, activités socio économiques ...)

Actions	Maître(s) d'ouvrage
Administrer et diffuser une boîte à outils pour un urbanisme respectueux des ressources du site	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Concevoir et diffuser des guides des bonnes pratiques pour la gestion des milieux humides	Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne
Organiser des formations à destination des élus	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Organiser des formations et sensibiliser à destination les agriculteurs aux enjeux des ZH	Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient
Connaître, favoriser et pérenniser le rôle des gravières en termes d'accueil de la biodiversité	Fédération Régionale des Chasseurs Grand Est
Connaître, valoriser et développer la Trame Verte	Fédération Régionale des Chasseurs Grand Est
Mettre en place une stratégie de sécurisation foncière	Fédération Régionale des Chasseurs Grand Est



- 7 actions
- 4 maîtres d'ouvrage
- 77 000€



Site Ramsar des « Étangs de la Champagne humide »

SYNTHÈSE DU DOCUMENT D'ORIENTATION 2023-2033

Livret à destination des élus et habitants



Activités et enjeux

De nombreuses activités humaines coexistent au sein du territoire : la chasse, la pêche, et les activités agricoles. De nombreux loisirs telles que la chasse, la pêche, et les activités agricoles. De nombreux loisirs telles que la chasse, la pêche, et les activités agricoles.

Agriculture : avec près de 150 000 ha, les activités agricoles sur le site Ramsar représentent une surface du territoire, composés de 27 000 hectares de prairies et 106 000 hectares de terres arables. Une déprise de l'élevage à l'herbe est observée, induisant la disparition des prairies, arrachage des prairies, érosion des sols, etc. La préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur pour l'activité agricole.

Pisciculture : Le Grand Est est la troisième région de production de poissons. Les étangs sont souvent gérés avec des niveaux d'eau très hauts, pour favoriser la production de poissons, ce qui n'est pas favorable à la faune, ni à la qualité des masses d'eau du bassin. Une gestion extensive de l'étang, ainsi qu'une mise en assèc régulière et un contrôle de la végétation sont en revanche des pratiques favorisant une biodiversité riche et un impact moindre sur les eaux superficielles.

Tourisme : Le tourisme est un secteur économique dynamique sur le territoire, avec un important potentiel à développer. Toutefois, il dépend fortement de la saisonnalité, important en période estivale, liée à l'attractivité des 3 lacs (baignade, activité également un haut-lieu de l'observation ornithologique. En termes de fréquentation, l'année moyenne, on estime à environ 167 000 le nombre de séjours avec hébergement sur le territoire Grand Est, 2021).

Sylviculture : Les essences majoritaires à l'échelle de la Champagne humide sont le hêtre, le charme, le châtaignier, et, de façon plus localisée le peuplier tremble. Les forêts reposent sur les principes suivants : favoriser la diversité des essences, favoriser la régénération naturelle, conserver des arbres à bois dur, favoriser le développement du sol entre autres.

Extraction de granulats : Ces dernières années, l'ouverture de nouveaux habitats pour diverses espèces d'oiseaux d'eau et/ou hivernants a été observée. En fin d'exploitation, celles-ci sont parfois aménagées et/ou recouvertes, ce qui tend à leur fin d'activité. En fin d'exploitation, celles-ci sont parfois aménagées et/ou recouvertes, ce qui tend à leur fin d'activité.

La reprise

Compte tenu de ces enjeux et du besoin d'agir sur le territoire, une stratégie de reprise a été mise en place en 2022 avec le soutien financier de la Région Grand Est.

L'une des missions de cette animation était de finaliser le premier Contrat Territorial Eau et Climat de la Région Grand Est. Les premières actions mises en œuvre sur la période 2023-2025 ont été la signature d'un Contrat Territorial Eau et Climat de la Région Grand Est et les porteurs d'actions comme le CEN CA, la LPO et le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

4 grands objectifs

Objectif 1 : Concevoir et diffuser un plan de gestion de la zone Ramsar

Objectif 2 : Concevoir et diffuser un plan de gestion de la zone Ramsar

Objectif 3 : Concevoir et diffuser un plan de gestion de la zone Ramsar

Objectif 4 : Concevoir et diffuser un plan de gestion de la zone Ramsar

La cellule d'animation de la zone Ramsar proposée dans le document d'orientation 2023-2033 est composée de :

Le Comité de pilotage, le Comité technique et le Comité de suivi

Le Comité de suivi est composé de :

Des documents de vulgarisation et de sensibilisation

Le label Ramsar en quelques mots

La Convention de Ramsar, du nom de la ville iranienne où elle a été signée le 2 février 1971, vise la protection des « zones humides d'importance internationale ». Cet objectif initial traduit particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. Mais au fil du temps, l'accent mis, à l'origine, sur l'utilisation rationnelle des zones humides dans leur fonction d'habitats pour les oiseaux d'eau. Mais au fil du temps, la Convention a élargi son champ d'application pour couvrir tous les aspects de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides.

La France compte 52 sites Ramsar sur son territoire, en 2022.

Le label Ramsar ne constitue pas une protection réglementaire, et serait l'équivalent du label Unesco, pour la valorisation d'un site.

Le site Ramsar en quelques chiffres

Avec 255 800 hectares, les « Étangs de la Champagne humide » forment le plus grand site Ramsar de France métropolitaine, environ 3 fois plus vaste que la Camargue. Au total, ce sont 228 communes qui composent le site, labellisé le 5 avril 1991. Le site remplit 3 des 9 critères Ramsar, notamment pour l'accueil en hivernage près de 150 000 oiseaux d'eau : Cygne de Bewick, Cygne tuberculé, canards (siffleur, souchet, chipeau, pile), Oies cendrées, etc. Le site est classé au 1er rang national pour l'accueil de Cygnes de Bewick, en abritant les deux tiers de la population française. C'est le second site continental français le plus important en termes d'effectifs et en nombre d'espèces d'oiseaux patrimoniales présentes en hiver.

Une mosaïque de milieux

Plus de 400 étangs, trois lacs-réservoirs, des canaux, des gravières, une densité forte de cours d'eau, quatre vallées alluviales : la Seine, la Marne, l'Aube, l'Aisne et un grand nombre d'autres zones humides (prairies humides, forêts riveraines, etc.) : l'eau est omniprésente sur le territoire du site Ramsar. En termes de protection et de gestion, 59% du territoire fait l'objet d'une gestion ou protection réglementaire ou contractuelle (Parc Naturel Régional, Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, etc.), dont 3% en protection forte (Réserves naturelles régionales et nationales). Le site Ramsar intègre au total 6 réserves, dont 2 Réserves Naturelles Nationales (Etang de la Horre et RNN de la Forêt d'Orient) et 4 Réserves Naturelles Régionales (Belval-en-Argonne, Ramerupt, Larzicourt, Courteranges). Les sites Natura 2000 du territoire sont composés de 13 Zones Spéciales de Conservation (ZSC – directive Habitats-Faune-Flore) et 8 Zones de Protection Spéciale (ZPS – directive Oiseaux).

Fonctions et services écosystémiques

Ce territoire assure, du fait de ses caractéristiques géologiques et hydromorphologiques, un rôle majeur en matière de protection contre les inondations et de soutien d'étiage (niveau le plus faible d'un espace en eau) sur le bassin de la Seine. A l'échelle du bassin, des documents de planification intègrent la « Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations » (GEMAPI) : le SDAGE*, le Plan de Gestion du Risque d'inondation de Seine Normandie (PGRI), ainsi que le SRADDET**. De façon plus globale, les zones humides rendent de nombreux services écosystémiques : protection contre les inondations et les sécheresses, dépollution de l'eau, atténuation du changement climatique, etc.

2 000 € / hectare économisés sur le coût de l'eau grâce au pouvoir épurateur des zones humides

87 % humidité

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Agence eau Seine-Normandie

La Région Grand Est

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

“

OBJECTIF 4

GOUVERNANCE ET MISE EN RESEAU



/ IV. Gouvernance et mise en réseau

Contexte et objectifs : Animation globale du programme d'actions et de la gouvernance du site Ramsar ; accompagnement des partenaires et administration du document d'orientation

Pilotes : équipe d'animation Seine Grands Lacs – PNR de la Forêt d'Orient

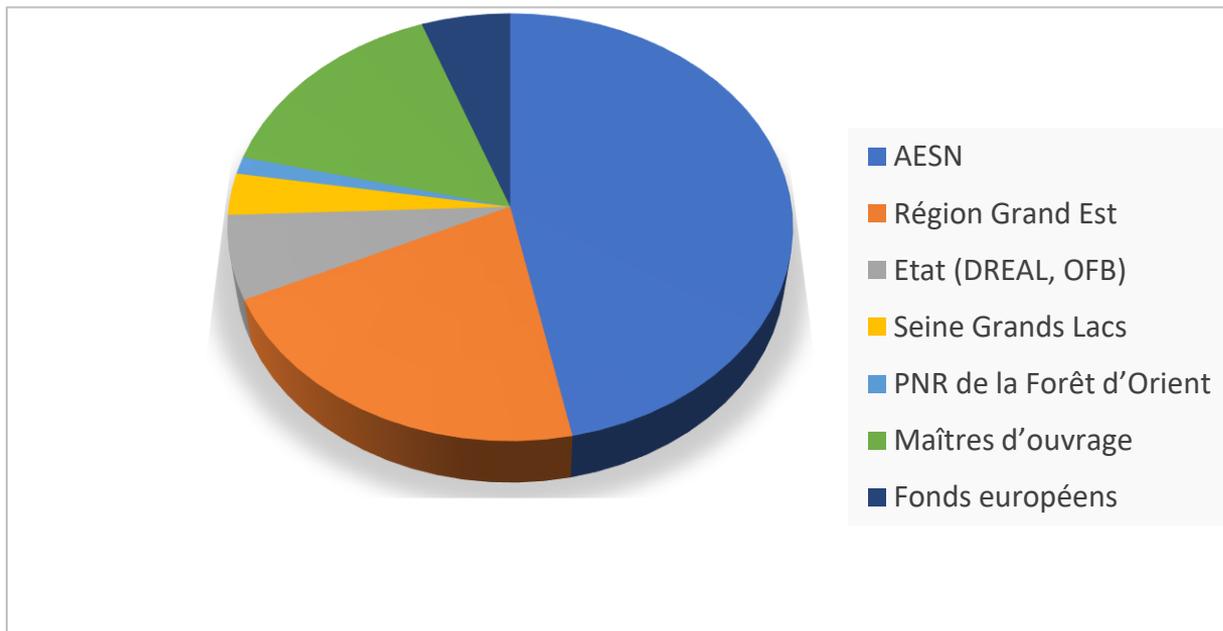
Action A1 : Organiser et suivre les instances de gouvernance (COFIL, comité technique, commissions thématiques ...)

Action A2 : Contribuer aux plans d'actions des partenaires et assurer un conseil auprès des acteurs

Action A3 : Contribuer et intervenir sur sollicitations nationales, régionales et locales

Action A4 : Administrer le tableau de bord des actions

/ Synthèse du financement du programme d'actions et du temps d'animation



Structures	Montant
AESN	378 000€
Région Grand Est	172 000
Etat (DREAL, OFB)	51 000€
Seine Grands Lacs	25 500€
PNR de la Forêt d'Orient	10 500€
Maîtres d'ouvrage	126 000
Fonds européens	45 000€
Total	808 000€

**Animation
–
Coordination**

EPTB SGL et PNRFO

*Protocole de
coordination*

*Suivi du Document
d'Orientation et du
Programme d'actions*

*Mise en œuvre des
actions n°1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 8
; 10 ; 14 et 17*

Le Comité de pilotage

Ce comité est le garant de la mise en œuvre du document d'orientation et du plan d'actions et de son évolution par sa force de proposition. Il se réunit au minimum une fois par an. Le Comité de pilotage se compose des représentants de :

- L'association Ramsar France,
- L'Agence de l'eau Seine Normandie,
- La DREAL Grand Est,
- La Région Grand Est,
- L'EPTB Seine Grands Lacs,
- Le PNR de la Forêt d'Orient
- Les maîtres d'ouvrage des actions.

Les réunions du Comité de pilotage sont préparées par un Comité technique.

**Conseil
Scientifique
Régional du
Patrimoine
Naturel (CSRPN)**

**Conseil
scientifique du
PNR de la Forêt
d'Orient**
Consultés pour avis
par le COPIL ou sur
proposition du
Comité de suivi

Le Comité technique

Il est composé des représentants techniques des membres du Comité de pilotage et des experts associés éventuellement.
Le COTEC se réunit tous les deux mois environ

Le Comité de suivi

Ce comité de suivi constitue la composition la plus élargie des instances de gouvernance du Document d'orientation du site et du plan d'actions associé. Il se réunit au moins une fois par an, en conférence plénière, à l'initiative du Comité de pilotage. Il est informé du bon déroulement, de l'exécution du programme d'actions et des principaux enseignements des investigations en cours. Aussi, ce comité est tenu informé des bilans intermédiaires (annuels et partiels). Il se compose de toutes les parties prenantes recensées sur la zone : collectivités, associations, organismes publics et privés, établissements de formation et d'enseignement, etc